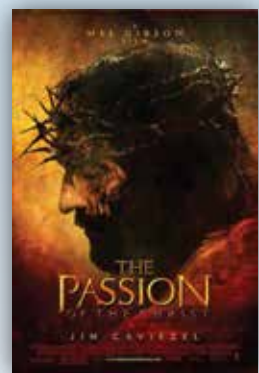
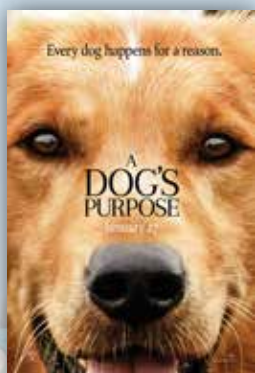


NOUVEAU!
service de webdiffusion

Licence de présentation
publique de films pour
**Églises et Organisations
religieuses**

Profitez des **meilleurs**
films pour vos
événements cinéma!



L'activité de loisirs parfaite, en toute **simplicité!**



**Levée
de fonds**



**Événements
spéciaux**



**Soirée cinéma
en famille**



LICENCE DE PRÉSENTATION PUBLIQUE DE FILMS POUR Églises & Organisations Religieuses

QUI SOMMES-NOUS?

Établi à Montréal depuis 1966, Audio Ciné Films Inc. est le représentant canadien exclusif de nombreux studios de production et distributeurs dans le secteur non-théâtral. Nos licences de présentation publique vous permettent de visionner en toute légalité les milliers de films compris dans notre librairie.

QUE DIT LA LOI?

La loi canadienne sur le droit d'auteur s'applique en toutes circonstances, même si les films sont :

- ★ Issus d'une collection privée.
- ★ Apportés par un membre.
- ★ Loués, achetés ou présentés gratuitement.

Pour de plus amples informations :

www.acf-film.com.



NOS DROITS SONT EXCLUSIFS AU CANADA

Notez qu'aucune autre organisation au Canada ou aux États-Unis n'a les droits légaux pour émettre les licences de présentations publiques couvrant les titres de nos studios partenaires exclusifs. Les licences obtenues auprès d'autres organisations chrétiennes et/ou religieuses ne couvrent pas les films des studios que nous représentons et, par conséquent, ces dernières ne peuvent autoriser les présentations publiques de ces mêmes films. Une liste complète de nos studios est disponible à la page suivante.



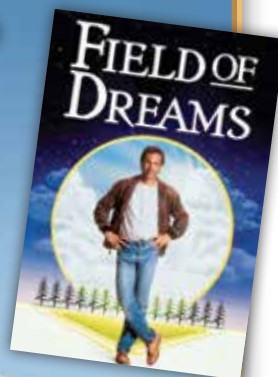
Fièremment  canadien depuis 1966.

COMMENT OBTENIR UNE LICENCE?

Remplissez le formulaire ci-joint
et nous le retourner :

PAR FAX : 514 493-9058

PAR COURRIEL : info@acf-film.com



1 800 289-8887 ★ www.acf-film.com ★ info@acf-film.com

Fax: 514 493-9058



LES DROITS D'AUTEURS S'APPLIQUENT EN TOUT CAS.

Assurez-vous que votre organisation est bien licenciée.

ACF est le représentant canadien exclusif des droits d'auteurs de milliers de films provenant de plusieurs studios de distribution et seule notre licence vous permet de présenter ces films légalement dans un contexte de loisirs. Nos licences annuelles et ponctuelles vous garantissent une couverture complète en matière de droits d'auteur.

La Loi sur le **Droit D'Auteurs au Canada** est une loi fédérale qui régleme les présentations publiques de films commercialement disponibles à travers le pays. Des informations additionnelles sur les spécifications de la loi peuvent être obtenues sur :

<http://www.cb-cda.gc.ca/societies-societes/index-f.html>

En ce qui concerne les films, qu'est-ce qu'une présentation publique?

Une présentation publique est n'importe quelle présentation de films qui se produit en dehors d'une habitation privée (votre maison, condo ou appartement) ou pour un auditoire autre que famille et amis. Par exemple, si vous présentez un film à l'extérieur, dans votre cour, mais invitez une centaine de personnes du voisinage, alors votre évènement est considéré public.



**SOIRÉE CINÉMA
EN FAMILLE**

Les soirées cinéma organisées par les comités de parents, les associations communautaires ou tout autre groupe, nécessitent une licence de présentation publique, même si ces évènements sont gratuits ou qu'il n'y a que quelques personnes.



**PROJECTIONS
EXTÉRIEURES**

Même si vous présentez seulement qu'un film durant l'année, vous avez aussi besoin d'une licence. Il n'y a pas d'exceptions.



COLLECTES DE FONDS

Malgré le caractère caritatif et non lucratif de votre évènement, une licence de présentation publique est requise. La plupart des organisations avec lesquelles nous traitons (écoles, églises, villes, etc.) sont de natures non lucratives et requièrent toutes une licence de présentation publique.



1 800 289-8887 ★ www.acf-film.com ★ info@acf-film.com

Fax: 514-493-9058



FOIRE AUX QUESTIONS

Nous présentons des films que nous avons achetés en DVD ou à l'aide d'un service de webdiffusion en ligne. Est-ce qu'une licence est tout de même requise?

Oui, les licences de droit d'auteurs sont requises en tout temps. Les films qui sont loués, empruntés ou achetés sont pour usage privé seulement. Être détenteur d'un DVD ou louer un film en webdiffusion ne couvrent pas les droits d'auteurs pour les présentations publiques.

Nous venons de prendre connaissance de l'obligation des licences de présentation publique selon La Loi sur le Droit d'Auteurs, est-ce une nouvelle loi?

Non, la loi sur le droit d'auteurs est en place depuis plusieurs décennies, et l'obligation de licences de présentations publique a toujours existé.

Si je ne demande pas de prix d'entrée ou si c'est pour une "bonne cause", dois-je obtenir une licence quand même?

Une licence est requise dans **TOUS** les cas, même si les films sont présentés gratuitement ou pour une levée de fonds.

Est-ce que toutes les organisations requièrent une licence?

Essentiellement, **oui**. Tous types d'organisations publiques, privées ou commerciales qui présentent des films commercialement disponibles requièrent une licence de présentation publique.

Institutions éducationnelles

Groupes non-lucratifs

Caisses et Banque

Bibliothèques Publiques

Centres pour Jeunes/Personnes
Âgées

Musées

Églises et organisation
religieuses

Hôtels et Auberges

Entreprise privée

Hôpitaux et Centres de Santé

Associations communautaires

Garderies

Restaurants et Bars

Associations professionnelles

Campings

Organisation municipales

Installations gouvernementales

* Ce n'est pas une liste exhaustive.

Écoles privées et Collèges



1 800 289-8887 ★ www.acf-film.com ★ info@acf-film.com

Fax: 514-493-9058



passé à la webdiffusion!

Utilisez notre nouveau système pour vos activités religieuses ainsi que de pour des évènements familiaux.

ACF est fier d'annoncer un nouveau service de webdiffusion pour ses films, disponible aux institutions religieuses. Ce nouveau site contiendra une liste grandissante de films populaires dans les églises. Pour un ajout peu dispendieux à votre licence de présentation publique, notre licence de webdiffusion vous permettra de présenter vos films partout dans votre établissement sans la complication de DVD et BluRay.

- **Tous les comptes ont un accès simple par reconnaissance d'adresse IP!**
- **Plusieurs langues disponibles (sous-titrées et doublées)!**
- **Des centaines de titres déjà disponibles et de nouveaux films ajoutés sur une base régulière!**



Notre site de webdiffusion contient des films qui ne sont pas appropriés pour tous les âges. L'utilisation des comptes devrait être toujours supervisé par le personnel de l'église. Les ordinateurs facilement accessibles aux enfants devraient bloquer l'accès à notre site de webdiffusion.



1 800 289-8887 ★ www.acf-film.com ★ info@acf-film.com

Fax: 514 493-9058

FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE

ÉGLISES ET ORGANISATIONS RELIGIEUSES

CE FORMULAIRE PEUT ÊTRE COMPLÉTÉ EN LIGNE AU WWW.ACF-FILM.COM, DANS LE MENU **OBTENIR UNE LICENCE**.

NOM DE L'ORGANISATION

ADRESSE

VILLE

PROV.

CODE POSTAL

TÉLÉPHONE

TÉLÉCOPIEUR

DÉNOMINATION RELIGIEUSE PRINCIPALE

PERSONNE-RESSOURCE

COURRIEL

SITE WEB

PAGE FACEBOOK

DATES DE VALIDITÉ DE LA LICENCE (12 MOIS):

DE: AAAA MM JJ

À: AAAA MM JJ

AUTORISÉ PAR (NOM COMPLET ET TITRE DE LA FONCTION OU SECTEUR DE RESPONSABILITÉ)

BON DE COMMANDE, CHÈQUE OU NUMÉRO DE CARTE DE CRÉDIT

CVC

DATE D'EXP.: AAAA MM

- Notre site de webdiffusion contient des films qui ne sont pas appropriés pour tous les âges. L'utilisation des comptes devrait être toujours supervisée par le personnel de l'église. Les ordinateurs facilement accessibles aux enfants devraient bloquer l'accès à notre site de webdiffusion.
- La licence ACF vous permet de présenter à volonté les films de notre catalogue, pour des fins non-lucratives seulement.
- Ce formulaire sera considéré comme une demande officielle

de la part de votre organisation. Une facture vous sera envoyée par la poste dans les semaines suivant la demande.

- Toutes les licences sont valides pour une période de 12 mois.
- Aucun remboursement ou annulation après 30 jours.
- La licence n'est valide que pour le lieu principal de l'organisation et ne peut être transférée à une tierce partie.
- **Des frais standards de 5.00\$ seront facturés pour chaque licence émise.**

CETTE LICENCE NE COUVRE PAS LES PRÉSENTATIONS DE FILMS EN PLEIN AIR OU L'ACCÈS À DES PRIMEURS.

MOYENNE D'ASSISTANCE (EN PERSONNES) PAR SEMAINE

1 - 100 : **299 \$ + taxes**

401 - 600 : **625 \$ + taxes**

901 - 1100 : **950 \$ + taxes**

101 - 250 : **375 \$ + taxes**

601 - 750 : **750 \$ + taxes**

1101 - 2000 : **1150 \$ + taxes**

251 - 400 : **499 \$ + taxes**

751 - 900 : **850 \$ + taxes**

1200 et plus : **1250 \$ + taxes**

- Oui, j'aimerais ajouter le service de webdiffusion à ma licence de présentation publique. Ajoutez 35% de plus au coût de chaque option de licence. Un représentant vous contactera pour activer votre compte.**



1 800 289-8887 ★ www.acf-film.com ★ info@acf-film.com

Fax: 514 493-9058